



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Fédération 3977 contre les maltraitances

Paris, le 15 novembre 2021

Hausse persistante des alertes pour maltraitances en établissement

La Fédération contre les maltraitances reçoit chaque jour des alertes pour des situations de maltraitances par sa plateforme téléphonique (numéro 3977) ou directement par ses centres.

Une **nouvelle hausse des situations conduisant à ouvrir un dossier** (maltraitances possibles) est constatée **ce 3^{ème} trimestre 2021**, relativement à la même période en 2020 **(+296 soit +22%)**. Elle fait suite à la forte augmentation déjà constatée au 1^{er} semestre (+ 559 soit + 23%). En outre, les situations rapportées paraissent souvent complexes, et plus difficiles à résoudre.

Cette évolution porte plus particulièrement les situations issues des **établissements médico-sociaux et de santé** (+ 186 soit + 61%) et, dans une moindre mesure, celles dont les victimes vivent à leur domicile (+166 soit + 16%).

Parmi les types de maltraitance dont la hausse est remarquable, figurent les maltraitances **financières** (+57 soit + 46%) et les maltraitances **liées aux soins** (+ 43 soit + 63%).

Même si les 3/4 des alertes concernent des victimes âgées, l'augmentation observée pour les **personnes en situation de handicap** est très préoccupante (+ 144 soit + 50%).

Cette hausse forte et prolongée s'explique en partie par la **stagnation des alertes en 2020**, par comparaison à 2019, liée notamment aux périodes de confinement. L'évolution récente s'explique sans doute en partie par un « rattrapage » d'alertes qui n'ont pu être lancées auparavant.

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, moins de 5% des situations de maltraitances sont l'objet d'un signalement. Cette hausse peut donc traduire aussi bien une **augmentation réelle des situations de maltraitances, que des pratiques de signalement plus faciles** de la part des lanceurs d'alertes. Les deux mécanismes interviennent probablement.

Ce nouveau constat souligne l'urgence de mieux comprendre et réagir aux maltraitances d'origine institutionnelle, souvent en cause dans les établissements.

Il recoupe les difficultés reconnues par ailleurs portant sur les métiers dits « du grand âge » dont le recrutement et la formation ne permettent pas, en l'état, de répondre à l'ensemble des besoins des résidents ou des patients.

Cette situation justifie à la fois des mesures au plan national (reconnaissance de ces métiers, effectifs, rémunération, statut, formation...), et des initiatives de terrain dans chaque établissement, mobilisant le management (recueil analyse et suivi des situations, prévention).

La Fédération 3977 être prête, pour sa part, à contribuer aux unes et aux autres.